Les montagnes ont besoin de l'Europe et l'Europe a besoin des montagnes

Un Manifeste pour l'Action et le Changement

En tant que membres élus du **Parlement européen** et du **Comité européen des régions**, représentant la diversité des territoires de montagne européens, nous nous engageons à former une Alliance Européenne pour la Montagne avec des membres élus des deux institutions partageant les mêmes valeurs. Ce groupe, qui devrait être résolument diversifié dans sa représentation politique et géographique, travaillera à résoudre les défis uniques auxquels sont confrontés nos territoires de montagne et à créer une plateforme pour le débat politique et l'action au sein de nos institutions.

Des territoires d'opportunités, confrontés à des contraintes spécifiques

En raison de leur éloignement et de leur caractère rural, les territoires de montagne sont confrontés à des contraintes importantes, telles que des infrastructures inadaptées et un accès limité aux services essentiels. En outre, les zones de montagne à travers l'Europe, y compris les îles montagneuses, bien que présentant des caractéristiques différentes, partagent plusieurs défis environnementaux, sociétaux, économiques et migratoires qui ont un impact à la fois sur les populations et les écosystèmes locaux. Les secteurs économiques phares tels que l'agriculture, la sylviculture, l'artisanat et le tourisme, qui continuent à être le cœur battant de la plupart des territoires de montagne, se retrouvent souvent confrontés à des crises qui se recoupent.

Pourtant, avec 30 % de la superficie de l'Europe, 13 % de sa population, 18 % de ses exploitations agricoles (36 % des indications géographiques enregistrées dans l'UE) et 43 % des sites Natura 2000, les montagnes européennes doivent jouer un rôle clé dans la réalisation des objectifs de durabilité, de résilience et de prospérité de l'Europe. Les montagnes agissent à la fois comme des châteaux d'eau du continent, des sources d'énergie et de matières premières, des fournisseurs d'aliments de haute qualité, des réservoirs de biodiversité, des puits de carbone et des sites abritant un riche patrimoine culturel et naturel. Les montagnes sont également au cœur de la prévention et de la gestion des risques naturels, y compris pour les plaines. Pour ces raisons, elles ont besoin d'un soutien adéquat et différencié pour continuer à fournir des biens communs à tous les citoyens européens et à jouer leur rôle dans la protection civile du continent.

Défendre le « droit à rester »

Pour garantir la durabilité et la vitalité des territoires de montagne, et donc la prestation continue de services écosystémiques pour le reste de l'Europe, nous devons faire respecter le principe du « droit à rester » en montagne. Cela signifie qu'il faut créer les conditions permettant aux populations de vivre, de travailler et de s'épanouir dans ces régions. Ce droit consiste à permettre à tous les habitants des montagnes d'accéder aux opportunités et aux services essentiels, tout en leur donnant les moyens de façonner leur propre avenir sans être contraints d'émigrer ailleurs.

S'engager sur la voie de montagnes attrayantes, résilientes et durables

Dans le droit fil de la Vision à Long Terme de l'UE pour les Zones Rurales, il est donc essentiel d'œuvrer pour rendre les montagnes plus attrayantes, tout en les rendant plus résilientes face aux défis socio-économiques et environnementaux auxquels elles sont confrontées :

- Les montagnes européennes doivent devenir des territoires résilients, adaptés aux impacts du changement climatique, qui contribuent à la sécurité alimentaire et énergétique et qui s'appuient sur une économie diversifiée et tournée vers l'avenir.
- Les montagnes européennes doivent devenir des territoires attractifs qui peuvent offrir des emplois, une bonne qualité de vie aux habitants de tous âges, y compris les personnes handicapées, ainsi qu'une meilleure connectivité et accessibilité pour tous.
- Les montagnes européennes doivent être en mesure de mieux gérer et de valoriser de manière adéquate leurs ressources naturelles et leurs services écosystémiques, en particulier ceux fournis par l'agriculture, tout en assurant la protection de leur riche biodiversité et de leurs paysages culturels.

Pour soutenir ces objectifs, il est essentiel que l'Union européenne se dote de politiques, de stratégies et de programmes spécifiques.

Honorer les engagements de l'article 174 du TFUE

La nécessité d'accorder une attention particulière aux territoires soumis à des contraintes géographiques ou démographiques, tels que les zones de montagne, est explicitement reconnue dans les traités européens par l'article 174 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Malgré cela, les politiques européennes ne parviennent toujours pas à respecter cet engagement de manière cohérente et convaincante. La création de l'Alliance Européenne pour la Montagne est une étape cruciale pour combler cette lacune et s'assurer que les montagnes reçoivent l'attention et les ressources financières dont elles ont besoin.

Nous appelons les élus du Parlement européen et du Comité européen des régions représentant les territoires de montagne à rejoindre l'Alliance Européenne pour la Montagne et à travailler ensemble pour traduire cette vision en résultats législatifs concrets dans le cadre de ce nouveau mandat européen. Ensemble, nous pouvons garantir que les montagnes d'Europe ne soient pas seulement préservées, mais transformées en territoires résilients, compétitifs, durables et prospères qui contribuent à l'avenir collectif de l'Europe.

Marie Antoinette Maupertuis
Membre du Comité européen des régions
Présidente de l'Assemblée de Corse

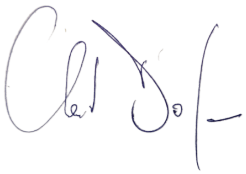

Herbert Dorfmann
Député européen
Représentant du Sud-Tyrol

Laura Gascon Herrero
Présidente d'Euromontana